



ACAT : Agir pour un monde plus humain **et plus juste** Appel du mois de septembre 2025

Prière Mon Dieu, je laisse en m'endormant couler mon cœur en Vous !

*Mon Dieu, source sans fond de la douceur humaine, Je laisse en m'endormant couler mon cœur en Vous
Comme un vase tombé dans l'eau de la fontaine Et que Vous remplissez de Vous-même sans nous.*

*En Vous demain matin je reviendrai le prendre Plein de l'amour qu'il faut pour la journée. Ô Dieu,
Il n'en tient guère, hélas ! Vous avez beau répandre Vos flots en lui, jamais il n'en garde qu'un peu.
Mais renouvelez-moi sans fin ce peu d'eau vive, Donnez-le-moi dès l'aube, au pied du jour ardu
Et redonnez-le-moi lorsque le soir arrive, Avant le soir, Seigneur, car je l'aurai perdu.*

*Ô Vous de qui le jour reçoit le jour sans trêve, Par qui l'herbe qui pousse est poussée en la nuit,
Qui sans cesse ajoutez à l'arbre qui s'élève L'invisible hauteur qui dans l'air le conduit,
Donnez à mon cœur faible et de pauvres limites, Mon cœur à si grand'peine aimant et fraternel,
Dieu patient des œuvres lentes et petites, Donnez à chaque instant mon amour éternel. Ainsi soit-il.*

Marie Noël Rouget (1883-1967), dite la « fauvette d'Auxerre », Poète et écrivain française

Appel du mois : Je soutiens les communautés du Chiapas, contre les violences policières.

Les personnes et communautés autochtones du Mexique (21,5 % de la population) sont très largement discriminés et marginalisés. Ils vivent dans la pauvreté, sont surreprésentés parmi les victimes de torture et n'ont pas accès à des procédures équitables. Rappel : le Chiapas est la terre qui a vu naître en fédérant diverses communautés l'Armée Zapatiste de Libération Nationale qui a obtenu le respect des droits et de la dignité des indigènes et l'autonomie de plusieurs régions ; autonomie fortement contestée par le pouvoir central et les paramilitaires.

L'Etat du Chiapas dans le Sud du Mexique est une terre sur laquelle 14 peuples indigènes défendent leur droit à l'autodétermination. C'est aussi un état où la violence est endémique, déplacements forcés, le nombre de personnes disparues au Chiapas a augmenté de 358 % entre 2019 et 2023 (traite et exploitation sexuelle), attaques contre les défenseurs des droits humains et les journalistes. Le gouvernement et l'armée semblent impuissants à endiguer cette violence. Cette continuité de la stratégie de guerre s'exerce principalement contre les peuples autochtones.

Le gouvernement continue à donner des messages contradictoires qui encouragent la violence dans la région, avec ou grâce aux paramilitaires. Les paramilitaires sont des organisations formées par des civils qui opèrent avec le soutien tacite d'autorités officielles, d'entreprise ou de groupes de pouvoir local, en utilisant la violence en toute impunité pour obtenir le contrôle sur un territoire, ce qui permet à l'état à l'entreprise ou au pouvoir local (drogue, mafias et trafic) de nier toute responsabilité, ce qui justifie la militarisation officielle pour le contrôle des ressources naturelles et du territoire, ce qui sape les luttes autochtones pour l'autonomie territoriale et l'autodétermination de ces états.

Malgré la politique officielle zéro impunité, zéro corruption, et la création de la Force de Réaction immédiate Pakal, les « vieilles pratiques » demeurent. Leur action vise surtout à casser le mouvement Zapatiste et à briser le tissu collectif et solidaire et la résistance des peuples autochtones. Ecrivons au Ministre de la sécurité du Peuple. [Je soutiens les communautés du Chiapas contre les violences policières – ACAT-France](#)

France : L'acharnement sécuritaire de la loi « asile et immigration » sanctionné.

La loi « asile et immigration » est un texte qui aura historiquement dégradé les droits des personnes exilées en France. En 2024, 32 des 86 articles de cette loi avaient été censurés par le Conseil constitutionnel. En 2025, les mesures sur l'enfermement des demandeurs d'asile et les procédures dérogatoires aux décisions administratives ont été censurés. Si l'acharnement à vouloir faire adopter ces dispositions peut surprendre, il est regrettable que le Conseil Constitutionnel soit le dernier rempart face à une politique qui peut se résumer en suspicion, surveillance et enfermement. L'ACAT rappelle sa position un accueil digne des personnes en besoin de protection et un examen attentif de leur demande d'asile. [Source site ACAT-France](#)